

L'ADMINISTRATEUR INDÉPENDANT : Y AVEZ-VOUS DÉJÀ PENSÉ ?

Bertrand Macabeo, membre de l'APIA (Administrateurs Professionnels Indépendants Associés) au sein du bureau régional d'Île-de-France, nous explique pourquoi les PME et les ETI doivent envisager de se faire accompagner par un administrateur indépendant en soulignant les atouts de sa présence au sein de l'entreprise.

Qu'est-ce que l'APIA ?

La vocation première de l'APIA est de promouvoir et de professionnaliser la fonction d'administrateur indépendant. Dans cette démarche, nous nous appuyons sur une conviction forte : une bonne gouvernance de l'entreprise contribue à sa performance et sa pérennité. [...] L'APIA joue un rôle d'intermédiaire entre les entreprises, qui recherchent un administrateur indépendant, et les membres candidats.

Quelles sont les démarches à effectuer pour les entreprises ?

Les entreprises souhaitant se doter d'un ou plusieurs administrateurs indépendants remplissent une fiche présentant des informations relatives à leur secteur d'activité, leur taille, leur histoire, leurs enjeux, leurs axes de développement et le profil recherché. Nous lançons alors un appel à nos membres afin d'en sélectionner trois qui seront interviewés par l'entreprise, qui finalement n'en retiendra qu'un seul.

« L'APIA joue un rôle d'intermédiaire entre les entreprises, qui recherchent un administrateur indépendant, et les membres candidats »

Bertrand Macabéo

Membre d'APIA depuis 2013 et du Bureau régional IDF depuis 2018. Après avoir dirigé le Groupe Kompass en France et dans le monde (60 Pays) pendant 23 ans et procédé à sa transformation numérique, il est Associé fondateur de MyCercle, plateforme B to B de partage de documents confidentiels, Actionnaire et Administrateur de Moodwork, solution digitale pour le bien être au travail, et de CID, entreprise familiale de services. Il est Conseil en stratégie, organisation et levée de fonds de Daxium, Saas web mobile pour les équipes terrain.



Au sein d'une entreprise, quel est le périmètre d'action de l'administrateur indépendant ? Quel est son rôle ?

Sa mission va couvrir essentiellement 6 points clés :

- Challenger la performance de l'entreprise sur des sujets stratégiques et opérationnels en aidant le dirigeant et le comité de direction.
- Maîtriser les risques : l'administrateur indépendant a un rôle de vigile qui veille au bon fonctionnement de l'entreprise. Il doit apporter un œil extérieur de remise en cause.
- Briser la solitude du dirigeant par la présence d'un pair à forte valeur ajoutée, qui a déjà exercé un mandat de dirigeant mandataire social.
- Concilier les intérêts des parties prenantes : les salariés, les clients, les fournisseurs, les administrateurs, et dans les cas d'entreprises familiales, les membres de la famille.
- Accélérer la croissance en stimulant la réflexion : il est un éclaircisseur qui coordonne une réflexion sur le développement pérenne de l'entreprise, un aiguillon qui promeut la croissance et un catalyseur qui va regrouper les énergies et les compétences.
- Partager, voire restaurer, la confiance : disponible et à l'écoute, il est aussi celui à qui il est possible de se confier dans la bienveillance et sans complaisance. C'est un entrepreneur qui va engager sa responsabilité, rassurer les parties prenantes extérieures (banques, financiers) et agir avec une forte éthique et un respect de l'intérêt social de l'entreprise.

Pourquoi est-ce important pour l'entreprise d'avoir un administrateur indépendant ?

L'administrateur indépendant est une personne qui ne prend pas parti



L'APIA EN CHIFFRES



- Créée en 2004
- Plus de **160** membres
- Plus de **280** mandats exercés.
- **15** formations d'administrateur Indépendant proposées
- **36** partenaires experts de l'audit, du droit, des ressources humaines, des cessions/acquisitions/transmissions, du financement et du capital investissement.

et qui sait dire non. [...] Il apporte de l'objectivité, de la transparence, de l'éthique et de l'écoute. Il va contribuer à la formalisation du projet et de la stratégie de l'entreprise tout en répondant de manière formelle aux principales questions des parties prenantes. [...] L'administrateur indépendant va proposer un plan à horizon 4 ou 5 ans autour duquel toutes les parties prenantes vont se mettre d'accord. C'est aussi un gage de pérennité et de succès pour le dirigeant qui va pouvoir mener plus facilement un projet qui aura été accepté par tous. C'est souvent ce qui manque au sein des PME et ETI : un projet pérenne et co-construit par l'ensemble des parties prenantes.

Quels sont les sujets auxquels les PME et ETI doivent être plus vigilantes ?

La présence d'un administrateur indépendant se justifie dans une entreprise quand elle vit une de ces six situations : divergence d'intérêts, croissance de l'entreprise, isolement du dirigeant, maîtrise des risques, évaluation de la performance...

À partir de là, l'entreprise peut elle-même identifier ses propres défaillances et manques afin de faire appel à une compétence qui va l'accompagner dans la résolution de

« Pour avoir un mandat via l'APIA, les candidats aux fonctions d'administrateur indépendant doivent avoir été dans leur vie professionnelle dirigeant mandataire social »

ses problématiques. Pour de nombreuses entreprises, la présence d'un administrateur indépendant est un réel atout.

Et pour conclure, un message à nos lecteurs ?

Plus qu'un message, j'aimerais leur poser une question : avez-vous déjà pensé à intégrer un administrateur indépendant dans votre entreprise ? Est-ce qu'une des six missions de l'administrateur indépendant vous parle ? Si cela est le cas, il est peut-être temps de passer le cap ! ■

Vous souhaitez en savoir plus sur APIA : contactez le Délégué général Amaury Catrice : 33 1 42 27 05 91 a.catrice@apia.asso.fr 31bis-33 rue Daru 75008 Paris www.apia.asso.fr